



L'Ecole de la FCPE Creuse : les propositions faites au Préfet Philippe Chopin

A l'occasion de la consultation citoyenne voulue par le Président de la République, pour placer la Creuse en département rural pilote, la FCPE Creuse a porté ses propositions de politique éducative à M. Chopin, Préfet de la Creuse, grâce aux réflexions de parents, de travaux au sein de la FCPE Nationale et de spécialistes de l'éducation. Notre département rural attire de nouveaux habitants, malgré un solde migratoire légèrement positif, notre école publique perd encore des élèves. Pour répondre aux aspirations des Français de vivre mieux en départements ruraux, il faut doter nos territoires d'aménagements spécifiques.

Dans les départements ruraux, les familles sont confrontées aux difficultés d'accès aux transports, aux manques de prise compte du handicap, du décrochage scolaire et des problèmes liés à l'orientation (internat)... En Creuse comme dans d'autres départements de France, les méthodes et programmes sont décriés, l'Ecole est subie.

La question est à poser à l'Education Nationale, qui n'écoute pas ses spécialistes sur les bénéfices de l'école à classe unique en territoire rural et de la moindre efficacité du RPI, sur le bien-être de l'enfant (rythme scolaire) si peu respecté. Que faire pour rendre attractive l'école ? La FCPE demande une carte scolaire qui ne déséquilibre plus la vie familiale et place l'enfant au cœur du système éducatif.

L'hyper ruralité de la Creuse oblige à considérer le système éducatif du département selon des règles adaptées : un calcul de professeur par nombre d'élèves plus juste permettant de préserver les écoles de proximité, le redéploiement de plus de maîtres que de classes, une simplification administrative ainsi qu'une souplesse pour la carte scolaire, un accueil adapté pour les enfants de moins de 3 ans, une inclusion plus importante pour les enfants porteurs d'un Handicap et plus de coéducation.

Atteindre ces objectifs demande une politique d'aménagement du territoire en termes de transports (cadencement, parcours, tarifs), de couverture numérique, de santé (dépistage et suivi au sein des structures publiques), d'infrastructures scolaires en phase avec notre époque.

La FCPE demande dans l'immédiat le classement en Réseau d'éducation prioritaire dans le département de la Creuse.

La ruralité en France est encore subie comme un handicap alors qu'elle est une chance. De la Creuse, ne faisons pas une réserve mais profitons de ses atouts pour créer des pôles éducatifs d'excellence : innovant destiné aux enfants en décrochage scolaire, regroupant tous les niveaux des filières relatives à l'environnement, des formations liées à l'aide à la personne.

Pour retrouver sa place de leader dans le domaine de l'éducation, elle doit se doter d'un budget équivalent aux pays de l'OCDE les mieux notés par PISA et s'inspirer de leurs méthodes éducatives. La FCPE Creuse demande un budget dédié à notre département, modèle de la France rurale, pour accéder et contribuer à la dynamique de la France.

PISA : Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves